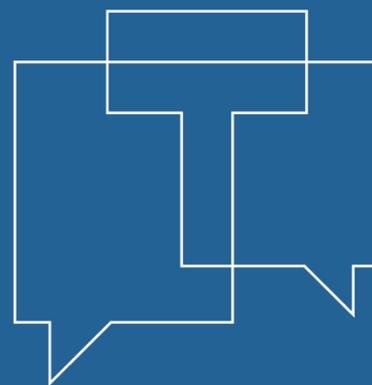


FAITS SAILLANTS

Impacts appréhendés et mesures
d'atténuation envisagées

4 juin 2024



INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par Énergie Matawak pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes, lors du deuxième atelier de travail sur la raison d'être du projet, les infrastructures proposées et la maximisation des impacts positifs du projet de minicentrale hydroélectrique Matawak tenue le 4 juin 2024, à la salle J.M. Bellerose à Saint-Michel-des-Saints.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d'Énergie Matawak ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

SOMMAIRE

Le tableau suivant présente les détails associés à l'atelier de travail #2 sur les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées du projet de minicentrale hydroélectrique Matawak.



Mardi 4 juin 2024



18 h 30 à 20 h 30



Salle J. M. Bellerose, Saint-Michel-des-Saints,
140 rue Saint-Jacques



15 personnes présentes

Représentants et représentantes d'Énergie Matawak :

Édith Gravel	Vice-présidente d'Énergie Matawak et directrice générale de la MRC de Matawinie
Marc Morin	Directeur du projet
Daniel Migneault	Agent de liaison et de communication
Luc Tardif	Directeur de construction

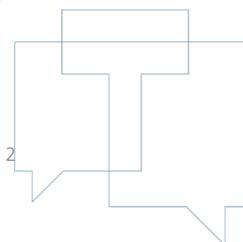
Représentant de Groupe Synergis :

Pierre-Olivier Côté	Biologiste – Directeur de projet
---------------------	----------------------------------

Représentantes de Transfert Environnement et Société :

Stéphanie Fortin	Directrice de projets – Facilitatrice de la rencontre
Justine Simard	Conseillère principale

Outre les représentants d'Énergie Matawak, Groupe Synergis et de Transfert Environnement et Société, la rencontre du 4 juin a réuni 9 personnes issues du secteur de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon ou de diverses organisations environnementales et récréotouristiques du milieu. Les participant.e.s présent.e.s avaient été invité.e.s par divers moyens électroniques à la suite de leur participation au café-rencontre du 27 février, à l'atelier de travail #1 du 23 avril ou encore par invitation ciblée.



MOT D'INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Mme Stéphanie Fortin, facilitatrice de la rencontre de Transfert Environnement et Société qui est une firme spécialisée en participation publique, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour ce deuxième atelier de travail sur le projet de minicentrale d'Énergie Matawak qui porte sur les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation envisagées.

Elle présente les principes pour faciliter le bon déroulement de la rencontre et présente les objectifs que visent les ateliers de travail :

1. Approfondir la compréhension du projet pour permettre aux participants de mieux comprendre les différents aspects et objectifs du projet afin qu'ils puissent contribuer de manière plus informée.
2. Examiner les défis potentiels auxquels le projet pourrait être confronté, ainsi que les opportunités qui pourraient être exploitées pour améliorer sa mise en œuvre et ses résultats pour la communauté.
3. Développer des solutions créatives pour résoudre les problèmes identifiés et pour bonifier certains aspects du projet.

Mme Fortin présente l'ordre du jour de la rencontre et cède la parole aux représentant.e.s d'Énergie Matawak pour le mot de bienvenue.

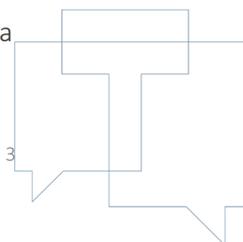
PRÉSENTATION DU PROJET

Mme Édith Gravel, vice-présidente d'Énergie Matawak et directrice générale de la MRC de Matawini, présente quelques éléments importants sur le projet et la thématique de l'atelier :

- Les trois partenaires du projet d'Énergie Matawak sont : Le Conseil des Atikamekw de Manawan (37,5 %), la MRC de Matawini (37,5 %) et la Première nation des Pekuakamiulnuatsh (25 %). Le Conseil d'administration d'Énergie Matawak est formé de deux représentants par organismes partenaires.
- Le projet cadre parfaitement dans le plan d'action 2035 d'Hydro-Québec qui a démontré une grande ouverture pour les projets d'énergie communautaire dans un objectif de transition énergétique, surtout dans le contexte de réconciliation avec les Premières Nations.
- Le concept d'énergie communautaire est très différent de projets développés par des entreprises privées puisque ce concept permet de maximiser les retombées économiques localement.
- Énergie Matawak est fière d'avoir remporté le prix Monarque dans la catégorie Efficacité énergétique au Gala Lanaudois de l'action climatique organisé par le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL).

M. Marc Morin, directeur du projet, présente en rappel certains éléments techniques du projet qui sont présentés aux pages 11 à 14 de la présentation à l'[annexe 1](#).

M. Daniel Migneault, agent de liaison et de communication d'Énergie Matawak, effectue ensuite un retour sur la démarche d'information et de consultation du projet et mentionne qu'une rencontre sera prévue à l'automne afin d'effectuer le bilan des consultations. Par la suite, le processus du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la



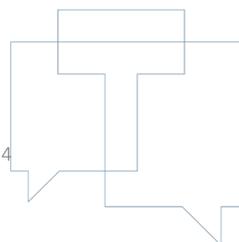
Faune et des Parcs (MELCCFP) se tiendra avec les consultations publiques officielles dans le cadre du processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Résumé des échanges		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
Construction	Est-ce que les artefacts de la construction du barrage qui seront trouvés lors de la construction de la minicentrale seront conservés ? Il est possible qu'une grue ayant servi à la construction du barrage se trouve à l'emplacement visé pour la minicentrale.	Tous les artefacts qui seront découverts sur le site seront effectivement conservés et transmis aux communautés/organismes concernés pour leur préservation et mise en valeur s'il y a lieu.
Infrastructures	Quelle sera la dimension de la centrale ?	La dimension de la centrale sera d'environ 30 mètres de longueur et environ 20 mètres de largeur.
Gestion des niveaux d'eau	Est-ce que la mise en place de la minicentrale pourrait influencer les futures décisions d'Hydro-Québec afin de conserver des niveaux d'eau habituels du réservoir ? Par exemple, malgré le manque de précipitation cet hiver, Hydro-Québec a accepté la demande de la communauté pour fermer les vannes du barrage plus tôt qu'à l'habitude afin de ne pas impacter les activités estivales sur le réservoir.	Énergie Matawak sera tributaire des décisions d'Hydro-Québec concernant la gestion du barrage et des niveaux d'eau du réservoir. Le barrage sera opéré par Hydro-Québec et la réalisation du projet de minicentrale n'aura pas d'impact sur la gestion des niveaux d'eau qui sera toujours coordonnée par la société d'État.

PRÉSENTATION DES IMPACTS APPRÉHENDÉS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION ENVISAGÉES

Pierre-Olivier Coté, directeur du département aquatique chez Groupe Synergis, présente les éléments importants concernant la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée pour le projet de minicentrale d'Énergie Matawak :

- Groupe Synergis est la firme mandatée pour réaliser l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'Énergie Matawak;
- Une étude d'impact avait été faite sur un projet semblable présenté il y a plus de vingt ans, même si celui-ci avait plusieurs caractéristiques différentes du projet actuel, dont notamment sa localisation, le nouveau projet étant situé en rive droite plutôt qu'en rive gauche.
- L'étude d'impact est présentement en cours de réalisation et plusieurs inventaires biophysiques seront réalisés au cours de l'été. D'autres informations concernant le milieu humain sont également à recevoir afin de terminer leur analyse;
- Le contenu de l'étude d'impact est normé par le MELCCFP et inclut notamment l'analyse des impacts du projet, dont les impacts du projet et les mesures d'atténuation.



- Des mesures de suivi environnemental seront également prévues pour les impacts résiduels.
- Globalement, le projet génèrera peu d'impact étant donné que le barrage est déjà présent et pourra même améliorer la situation pour certains impacts (ex : baisse de la mortalité des poissons avec l'ajout d'une grille à la prise d'eau). Les niveaux d'eau amont et le débit aval ne seront pas modifiés par l'ajout de turbines.

Les informations présentées par M. Côté sont disponibles aux pages 15 à 26 de la présentation à l'[annexe 1](#).

Énergie Matawak informe ensuite les participants de l'évolution de l'analyse de certaines mesures d'atténuation qui avaient été proposées lors du café-rencontre et du premier atelier de travail, notamment concernant les enjeux de circulation en motoneige et VTT :

- Une rencontre a eu lieu avec la SEPAQ concernant cet enjeu et une nouvelle rencontre sera à prévoir avec les représentants de la SEPAQ, d'Énergie Matawak et des clubs de motoneige et de VTT du secteur afin de définir la solution optimale qui conviendra à tous.
- La SEPAQ partage la même volonté qu'Énergie Matawak pour trouver des solutions tout en assurant la quiétude des chalets et territoires de chasse à proximité.
- Énergie Matawak souhaite connaître qui réalise présentement les travaux de resurfaçage des sentiers et des chemins dans le secteur.
 - Les travaux sont habituellement réalisés par Excavation Saint-Zénon ou encore par des bénévoles des clubs de motoneige/VTT.
 - Ces travaux doivent respecter le règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF).

Résumé des échanges		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
Gestion des niveaux d'eau	Concernant la gestion du niveau du réservoir, est-ce que le nouveau barrage rendra l'ancien barrage non fonctionnel ?	Le projet ne prévoit pas l'ajout d'un nouveau barrage. La minicentrale sera ajoutée dans les infrastructures du barrage actuel et l'évacuation d'eau sera toujours possible.
Poissons	Est-ce qu'une grille sera installée pour empêcher les poissons, dont le doré, de passer dans la turbine ?	Effectivement, une grille est prévue et l'espacement des grilles sera prévu lors de la conception du projet en fonction des espèces et de la profondeur d'eau à la prise d'eau qui n'est pas encore connue.
Étude des impacts	Que signifie concrètement l'évaluation « faible » d'un impact ?	Une charte d'analyse en fonction de plusieurs critères (ex : durée, importance, etc.) est définie par le MELCCFP pour déterminer le niveau de chacun des impacts sur laquelle se base Groupe Synergis. Ce n'est pas un jugement de valeur.
Construction	Le barrage est une attraction en hiver pour les motoneigistes, mais aussi en été avec les quadistes, navigateurs et	Effectivement, des aménagements seront prévus pour assurer la sécurité des lieux lors de la construction.



Résumé des échanges		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
	croisiéristes sur le réservoir, donc il sera important de prévoir un aménagement durant la période de construction afin d'assurer la sécurité des lieux, tout en leur permettant d'observer l'évolution des travaux.	La possibilité d'aménager un point d'observation pour les citoyen.ne.s lors des travaux pourra être également analysée ultérieurement.
Circulation véhicules hors-route (motoneige/VTT)	Est-ce que l'option du pont Bailey fut analysée depuis le dernier atelier ?	Des analyses sont en toujours en cours concernant cette option. Le club de motoneige a fourni récemment une étude qui avait été faite pour évaluer la remise en état du pont et une rencontre a eu lieu avec la SEPAQ pour discuter des possibilités.
	Un sentier existant passe présentement déjà dans le territoire de la Réserve faunique Mastigouche de la SEPAQ pour se rendre au pont Bailey. Des ponceaux sont cependant à refaire pour remettre en état ce sentier.	Les options seront analysées lors d'une future rencontre entre Énergie Matawak, la SEPAQ et les clubs de motoneige et de VTT. Il est également précisé que la réparation de ponceaux pourrait faire partie des projets de compensation liés au projet et pourra être analysée ultérieurement.
	Il est habituel que des sentiers passant dans des pourvoies ou réserves fauniques soient fermés durant la période de chasse. La principale problématique demeure la réfection du pont Bailey étant donné les fonds requis pour le rendre praticable.	

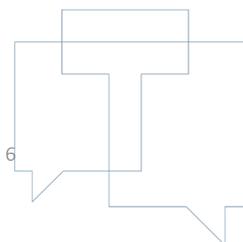
RETOUR SUR LE CAFÉ-RENCONTRE ET L'ATELIER DE TRAVAIL #1

Mme Fortin effectue un bref retour sur les préoccupations soulevées et les mesures d'atténuation proposées par le milieu lors du café rencontre et de l'atelier de travail #1 (voir pages 28 à 33 de la présentation disponible à l'[annexe 1](#)).

ATELIER PARTICIPATIF

Au cours de la pause, les personnes présentes ont été invitées à identifier les trois (3) préoccupations liées au projet d'Énergie Matawak qui sont les plus importantes à leur avis, dont voici les résultats par ordre d'importance :

- Économie et développement local – 7 votes
- Accès motoneige/VTT – 6 votes
- Adéquation du projet avec le développement touristique – 6 votes
- Environnement et biodiversité – 3 votes
- Communication et transparence – 1 vote



Dans un deuxième temps, les participants furent invités à bonifier les mesures d'atténuation actuellement proposées pour le projet de minicentrale. Voici le résumé des commentaires et suggestions¹ :

Biologie aquatique

- Des efforts pour la réintroduction du doré sont présentement réalisés sur une période de cinq ans dans le lac Taureau;
- La ouananiche est un cas particulier puisqu'elle n'est pas une espèce indigène du secteur, mais demeure une espèce de poisson appréciée des pêcheurs pour son côté sportif;

Milieu physique/hydrique

- Aucun commentaire ou suggestion n'a été formulé lors de l'atelier participatif sur ce thème;

Milieu biologique terrestre

- Vérifier si la tortue des bois est présente dans ce secteur;

Milieu humain

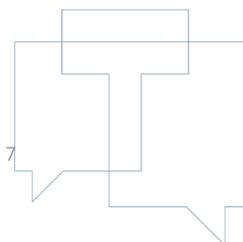
- Aucun commentaire ou suggestion n'a été formulé lors de l'atelier participatif sur ce thème;

Paysage

- Aucun commentaire ou suggestion n'a été formulé lors de l'atelier participatif sur ce thème.

Résumé des échanges		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
Biologie aquatique	Est-ce que la proposition de passe à poissons soulevée lors des activités de consultation précédentes est réaliste pour ce projet ?	Ce n'est pas prévu étant donné la complexité et l'efficacité est incertaine pour ce type d'infrastructures étant donné la hauteur du barrage notamment. Actuellement, il y a une mortalité importante des poissons lorsqu'ils passent par-dessus le barrage, mais celle-ci sera diminuée en été par l'ajout d'une grille en aval.
	Est-ce que la grille pour l'entrée d'eau en aval de la centrale sera disposée assez loin du courant pour s'assurer que les poissons puissent s'éloigner de celle-ci ?	La firme d'ingénierie proposera l'infrastructure pour la mise en place de la grille selon les normes qui seront spécifiées dans l'étude d'impact selon les espèces de poissons concernés. Celle-ci sera prévue pour respecter la vitesse de circulation d'eau et éviter que les poissons soient pris dans l'aspiration d'eau.
	Est-ce que la présence du barrage peut bloquer la circulation de la carpe asiatique ?	La carpe asiatique est présente dans certains cours d'eau et lacs au Québec, dont le fleuve Saint-Laurent. Celle-ci n'atteint pas le Lac Taureau puisqu'elle est

¹ À noter qu'Énergie Matakaw a reçu des questions supplémentaires par un organisme ayant participé à la rencontre. Les questions et réponses complémentaires sont disponibles à l'[annexe 2](#).

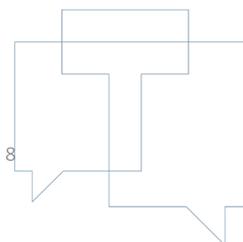


Résumé des échanges		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
		bloquée par plusieurs barrages sur la rivière Saint-Maurice.

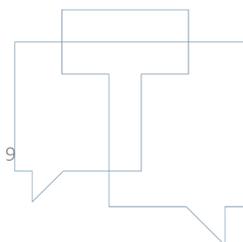
CONCLUSION

Mme Gravel présente en rappel les prochaines étapes de la démarche et remercie les personnes présentes pour leur participation à ce deuxième atelier de travail. La démarche d'information et de consultation se poursuivra à l'automne par la tenue d'une nouvelle rencontre grand public qui permettra d'effectuer un bilan de la démarche. Entre-temps, la démarche de consultation avec le Conseil des Atikamekw de Manawan se poursuivra également en parallèle jusqu'au dépôt de l'étude d'impacts prévu à l'automne 2024.

La rencontre se termine à 20h30.



ANNEXE 1 – PRÉSENTATION





**PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec**

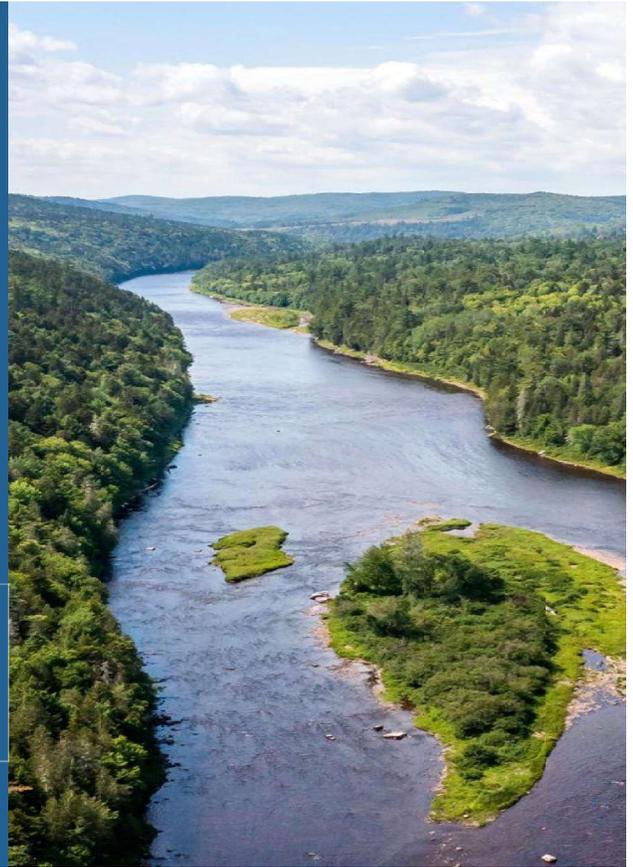
**Atelier participatif
4 juin 2024**

**ORDRE DU
JOUR PROPOSÉ**

- 18 h 30 Mot de **bienvenue**
- 18 h 35 Présentation d'Énergie Matawak et Synergis
- 19 h 00 **Période d'échanges**
- 19 h 15 **Retour sur le café-rencontre et l'atelier #1 et priorisation des préoccupations**
- 19 h 25 Pause
- 19 h 35 **Atelier participatif**
- 20 h 20 **Prochaines étapes**
- 20 h 30 **Fin de la rencontre**



RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ



LE RÔLE DE FACILITATEUR DE TRANSFERT

- Être une personne-ressource neutre
- Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable
- Bien documenter les questions et les préoccupations citoyennes
- Produire des comptes rendus des échanges et veiller au suivi des questions en suspens



PRINCIPES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

-  Transparence
-  Respect
-  Collaboration
-  Partage



5

INTENTIONS DES ATELIERS DE TRAVAIL

-  Approfondir la compréhension du projet pour permettre aux participant.e.s de mieux comprendre les différents aspects et objectifs du projet afin qu'ils puissent contribuer de manière plus informée.
-  Examiner les défis potentiels auxquels le projet pourrait être confronté, ainsi que les opportunités qui pourraient être exploitées pour améliorer sa mise en œuvre et ses résultats pour la communauté.
-  Développer des solutions créatives pour résoudre les problèmes identifiés et pour bonifier certains aspects du projet.



6



Présentation PEK

Les partenaires

Énergie Matawak est un projet qui sera réalisé sur une base 100 % communautaire. Cela signifie que le projet sera réalisé PAR et POUR le milieu.



Le Conseil des Atikamekw
de Manawan (37,5 %)



La MRC de Matawinie
(37,5 %)



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (25 %)

L'énergie communautaire

- Des projets dont les communautés sont propriétaires
- Des bénéfices qui restent au sein des communautés
- Des leviers de développement économique et d'autosuffisance
- Des projets responsables, durables et socialement acceptables
- Des projets conformes aux valeurs des partenaires
- Des sociétés gérées par représentants des partenaires (administrateurs non élus)



Le conseil d'administration d'Énergie Matawak S.E.C.

Projet de minicentrale hydroélectrique
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

9



Le projet



Le projet Énergie
Matawak, c'est :

20 mégawatts de puissance

110 M\$ d'investissement (estimation)

2025 Année prévue de début de la construction

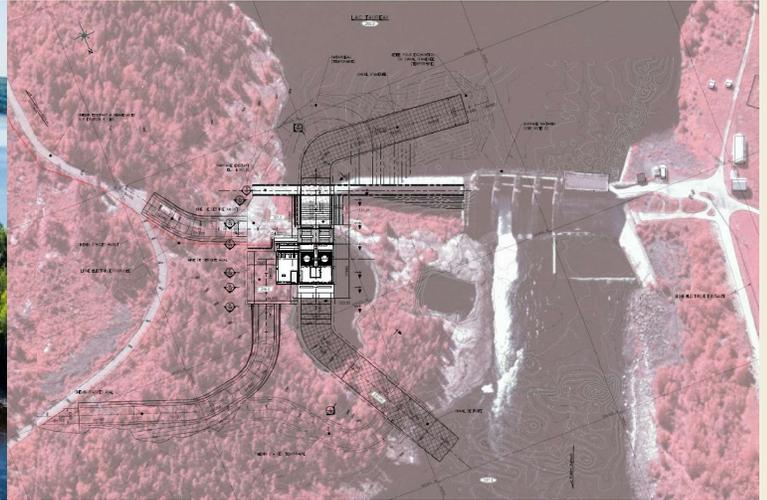
2027 Année prévue de mise en service

Projet de minicentrale hydroélectrique
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

10



Le projet



Projet de minicentrale hydroélectrique
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

11



Un potentiel à valoriser

- Une minicentrale à même le barrage Matawin (infrastructure existante)
- Une puissance garantie en période de pointe hivernale grâce à la vidange du lac Taureau
- Un cadre commercial avec Hydro-Québec, plutôt qu'un appel d'offres, qui constitue une base de négociations pour le coût payé du mégawatt ce qui favorise le développement du projet

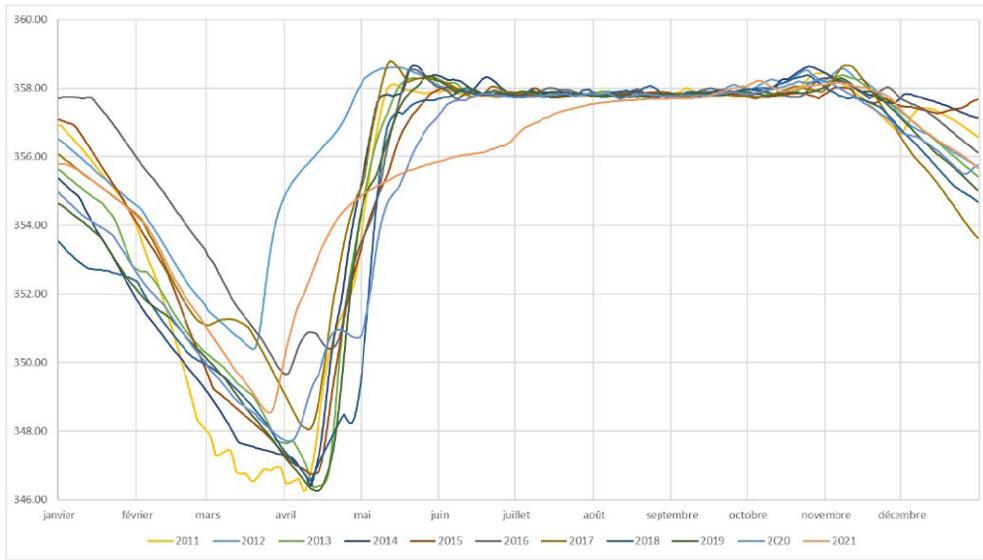


Projet de minicentrale hydroélectrique
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

12



Niveau d'eau du réservoir Taureau



- Niveau cible en été : 357,85 m (+/- 15cm)
- Vidange à partir de la mi-novembre
- Vidange complétée au début du mois d'avril pour faire face à la crue printanière
- En cas de situations exceptionnelles, ce mode de remplissage peut être modifié pour limiter les risques d'inondation.

Projet de minicentrale hydroélectrique
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

13



Information et consultation

JUSQU'À PRÉSENT

- Avis de projet : mai 2023
 - Lancement du projet avec les partenaires : 30 janvier 2024
 - Café-rencontre avec la population : 27 février 2024
 - Séance d'information avec les membres de la Nation Attikamekw de Manawan : 4 avril 2024
 - Atelier participatif #1 ayant pour thème les raisons d'être du projet, infrastructures proposées et maximisation des impacts positifs : 23 avril 2024
- Atelier participatif #2 ayant pour thème les impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

À VENIR

- Bilan des consultations : automne 2024
- Dépôt de l'étude d'impact : automne 2024
- Processus d'évaluation environnemental du MELCCFP : Hiver 2025

Projet de minicentrale hydroélectrique
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

14





PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE MATAWAK

- ÉTUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT -

GROUPE
SYNERGIS

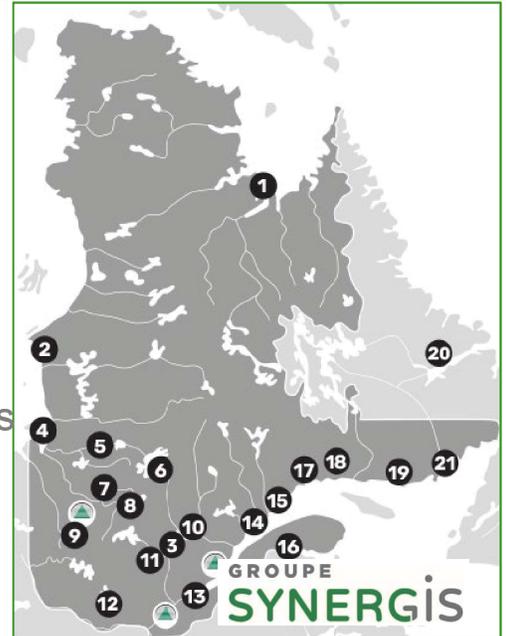
Plan de la présentation

- Groupe Synergis – qui sommes-nous?
- Grandes étapes d'une étude d'impact sur l'environnement
- Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées
- Mesures de surveillance et de suivi envisagées

GROUPE
SYNERGIS

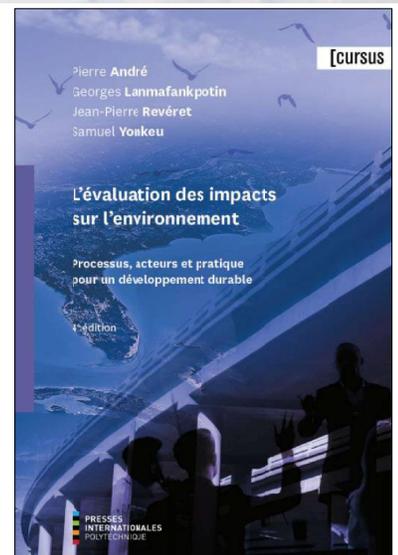
Groupe Synergis

- Firme de consultant indépendante
- Fusion de Groupe Synergis et GCNN en 2020
- > 100 professionnels et techniciens
- Expérience sur de nombreux projets de barrages
- Impliqués dans ce projet depuis 2022



Contenu d'une étude d'impact

- Mise en contexte du projet
 - Présentation de l'initiateur du projet
 - Contexte et raison d'être du projet
- Description du projet
- Démarche d'information et de consultation
- Description du milieu récepteur
- Analyse des impacts du projet (relation avec enjeux)
- Identification des mesures d'atténuation
- Programme de surveillance et de suivi environnemental



GROUPE
SYNERGIS



Contenu – milieu récepteur

- **Milieu physique**
 - Climat et changements climatiques
 - Hydrologie et hydraulique
 - Régime thermique, régime des glaces, dynamique sédimentaire
 - Géologie et géomorphologie
 - Qualité de l'eau de surface
- **Milieu biologique**
 - Végétation, milieux humides
 - Faune (poissons, mammifères, herpétofaune, avifaune, chiroptères)
 - Espèces floristiques et fauniques en situation précaire
 - Habitats fauniques désignés, sites fauniques d'intérêt
- **Milieu humain**
 - Profil socio-économique (démographie, économie locale et régionale)
 - Affectations du territoire (aires protégées, grandes affectations (MRC), zones de contraintes, territoires d'intérêt)
 - Utilisation du territoire et de ses ressources (milieu bâti, récréotourisme, villégiature, chasse, pêche, piégeage, etc.)
 - Communautés autochtones (utilisation du territoire, activités traditionnelles, sites et territoires d'intérêt, etc.)
 - Patrimoine et archéologie
 - Paysage

GROUPE
SYNERGIS



Démarches faites ou en cours

- Description du projet (en cours EM et CIMA+)
- Démarche d'information et de consultation (en cours EM et TE)
- Description du milieu récepteur (en cours Synergis)
- Demandes d'information auprès des intervenants du milieu (mars à mai 2024)
- Inventaires biophysiques (avril à mi-août 2024)
- Rédaction (en cours jusqu'à début septembre 2024)
- Analyse des impacts et id des mesures d'atténuation (août à octobre 2024)
- Élaboration programme de surveillance et suivi environnemental (octobre 2024)

GROUPE
SYNERGIS

Faits saillants

- La gestion du niveau dans le réservoir ne change pas
- Le débit dans la rivière n'est pas modifié
- Plusieurs espèces de poisson dont la ouananiche
- Poisson et habitats du poisson - Présence de mortalité du poisson
- Le site est assez isolé et en milieu forestier ce qui limite les impacts sur le milieu humain et le paysage
- Hormis les quadistes, motoneigistes et pêcheurs, peu d'usagers du milieu dans ce secteur



GRUPE
SYNERGIS

Impacts appréhendés sur le milieu biologique aquatique (à ce stade-ci de l'EIE)

Impacts appréhendés	Exemples de mesures d'atténuation
<p>Poisson : en cours d'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mortalité: Diminution possible de la mortalité du poisson • Communauté de poisson: Impact à déterminer 	<p>Installation de grilles en amont de la turbine pour éviter l'entraînement des poissons.</p> <p>Respecter, autant que possible les périodes de restriction pour les travaux en milieu hydrique</p> <p>Mesures d'atténuation standards lors des travaux en milieu hydrique (normes pour le dynamitage, barrière à sédiments, rideau turbidité, batardeau, relocaliser les poissons potentiellement présents dans les zones d'assèchement, etc.)</p>
<p>Habitat du poisson : en cours d'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Superficie: Diminution possible • Qualité: Impacts à déterminer 	<p>Minimiser l'empreinte des structures permanentes et temporaires</p> <p>Éviter le déplacement de la machinerie dans le milieu hydrique, les rives et les berges</p> <p>Mesures d'atténuation standards lors des travaux en milieu hydrique (Normes pour le dynamitage, barrière à sédiments, rideau turbidité, éviter la circulation de la machinerie à gué, batardeau, etc.)</p>

GRUPE
SYNERGIS

Impacts appréhendés sur le milieu physique/hydrique (à ce stade-ci de l'EIE)

Impacts appréhendés	Exemples de mesures d'atténuation
Qualité de l'eau : en cours d'analyse <ul style="list-style-type: none"> • Température, pH, oxygène dissous: Impact faible à déterminer 	À déterminer
Qualité des sédiments : impact faible	À déterminer
Dynamique sédimentaire et des glaces : en cours d'analyse <ul style="list-style-type: none"> • Érosion • Dynamique des sédiments • Dynamique des glaces 	Adapter le design du canal de fuite pour limiter les changements du patron d'écoulement dans le bassin aval.

GRUPE
SYNERGIS

Impacts appréhendés sur le milieu biologique terrestre (à ce stade-ci de l'EIE)

Impacts appréhendés	Exemples de mesures d'atténuation
Végétation et milieux humides : impact faible	Limiter au strict nécessaire le déboisement, le décapage, le déblaiement, l'excavation, le remblayage et le nivellement des aires de travaux Limiter le déplacement de la machinerie et du matériel aux aires de travaux. Prévoir un balisage clair des limites de ces aires. Revégétaliser les aires perturbées immédiatement après la fin des travaux afin d'accélérer la reprise végétale sur les surfaces mises à nu.
Faune terrestre, avifaune et chiroptères : impact faible	Effectuer le déboisement avant la mi-avril ou après la fin août, en dehors de la période de nidification et d'élevage des oiseaux
Espèces fauniques et floristiques en situation précaire : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Inventaires en cours</u> - Nid de pygargue à tête blanche à 2 km du barrage : aucun impact 	Advenant l'observation d'espèces en situation précaire : <ul style="list-style-type: none"> - modification aux limites des aires des travaux pour éviter les zones sensibles - la relocalisation d'individus peut être envisagée aussi dans certains cas

GRUPE
SYNERGIS

Impacts appréhendés sur le milieu humain et le paysage (à ce stade-ci de l'EIE)

Impacts appréhendés	Exemples de mesures d'atténuation
Communauté de Manawan : Préoccupations et informations sur le projet à recevoir de la communauté: en cours d'analyse	Mesures d'atténuation à déterminer en fonction des composantes valorisées par la communauté
Villégiature : en cours d'analyse 1 chalet répertorié à 1,5 km du barrage: aucun impact Présence de villégiateurs sur les routes forestières : impact potentiel (camionnage en phase construction)	Prévoir une signalisation appropriée sur les chemins d'accès menant à la zone des travaux afin d'informer les villégiateurs et autres usagers des chemins forestiers des travaux en cours et du passage fréquent de camions Respecter les heures normales de travail pour la réalisation des activités aux différentes phases du projet afin de minimiser les nuisances auprès des villégiateurs et autres usagers du secteur. Lors des activités de camionnage, respecter les limites de vitesse et de charges permises sur les voies de circulation
Récréotourisme : en cours d'analyse - Motoneige-motoquad : impact possible (accessibilité en phase construction) - Chasse, pêche, piégeage et activités forestières : impact potentiel (camionnage en phase construction) - Pêche (impact sur la ressource) : impact faible - Activités nautiques et canot-kayak : aucune modification des niveaux d'eau et des débits : impact faible	Prévoir la relocalisation d'un tronçon des sentiers de motoneige #345 et de VTT #40 pour assurer le maintien de ces activités tout au long du projet Maintenir l'accès aux sentiers récréatifs motorisés en les laissant libres de tout équipement, matériaux ou débris. Prévoir au besoin une signalisation appropriée. S'il y a lieu, réparer au fur et à mesure tout dommage causé aux sentiers

GRUPE
SYNERGIS

Impacts appréhendés sur le milieu humain et le paysage (à ce stade-ci de l'EIE)

Impacts appréhendés	Exemples de mesures d'atténuation
Patrimoine et archéologie L'étude de potentiel archéologique confirme qu'aucune zone de potentiel archéologique ne recoupe la zone des travaux : impact faible	En cas de découverte fortuite d'un bien ou d'un site archéologique lors des travaux d'excavation, cesser les travaux et en informer sans délai le représentant d'Energie Matawak qui communiquera avec le personnel du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Éviter toute intervention de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.
Paysage : en cours d'analyse Projet en milieu forestier et intégration architecturale harmonieuse prévue: impact faible	Concevoir le bâtiment de la centrale de manière à favoriser son insertion dans le paysage en utilisant un revêtement extérieur sobre dont les couleurs s'intègrent à la composition visuelle du paysage environnant.
Retombées économiques : en cours d'analyse Impact positif du projet	Informar les entrepreneurs locaux intéressés à offrir leurs services des modalités des appels d'offres lancés dans le cadre du projet

GRUPE
SYNERGIS

PÉRIODE D'ÉCHANGES



27



Retour sur le café-rencontre et l'atelier #1

Thème abordé lors de l'atelier #1

THÈME 1 / Maintien de la circulation des véhicules hors-route (VHR)

Préoccupations soulevées

- Perte d'accès et des retombées économiques liées à la motoneige/VTT si la circulation sur le barrage n'est plus possible.
- Impact du déneigement de la route d'accès au barrage sur les sentiers VHR

Mesures d'atténuations proposées par le milieu

- › Réfection du pont Bailey situé à environ 10 km du barrage comme alternative pour la circulation des VHR entre les deux rives
- › Financer les déviations nécessaires pérennes des sentiers motoneiges et VTT
- › Évaluer la possibilité d'utiliser les résidus/rebuts de construction du barrage pour réparer certains secteurs des sentiers
- › Bien planifier en amont avec les usagers et prévoir les communications/signalisation nécessaires



28

Retour sur le café-rencontre et l'atelier #1

Thème abordé lors de l'atelier #1

THÈME 2 / Développement touristique

Préoccupations soulevées

- Intégration du projet dans son milieu
- Adéquation du projet avec le développement touristique autour du lac, le long de la rivière Matawin et les projets de développement de la SEPAQ dans la Réserve faunique Mastigouche
- S'assurer du maintien des niveaux du lac

Mesures d'atténuations proposées par le milieu

- › Intégration architecturale de la minicentrale à l'image de la Matawinie
- › Faire de la minicentrale un attrait touristique:
 - Image distinctive pour la région
 - Intégrer la mise en valeur de l'histoire du réservoir (drave, inondations, expropriations, etc.)
 - Aménager le site du barrage et de la centrale (panneaux d'interprétation, tables, etc.)
 - Publiciser l'existence du site pour attirer la clientèle touristique
- › Assurer le respect de l'Entente de gestion du niveau du réservoir avec Hydro-Québec
- › Aménager un site de services d'urgence en milieu isolé (toilette publique, réseau cellulaire, espace chauffé, etc.)



29

Retour sur le café-rencontre et l'atelier #1

Thème abordé lors de l'atelier #1

THÈME 3 / Garantie de retombées économiques locales et régionales

Préoccupations soulevées

- Favoriser positivement le développement économique de la région (contrats locaux)
- Retombées économiques pour les municipalités locales
- Enjeu de l'hébergement des travailleurs temporaires dans la région
- Emploi d'une main d'œuvre locale pour la gestion de l'opération de la centrale

Mesures d'atténuations proposées par le milieu

- › Offrir de l'accompagnement et une traduction des documents permettant de faciliter l'accès des entrepreneurs de Manawan aux contrats
- › Organiser une séance publique d'information auprès des entrepreneurs de la région en collaboration avec la Chambre de commerce
- › Création d'un comité de maximisation des retombées économiques
- › Instaurer des mesures dans les contrats (ex : garantir une proportion de main-d'œuvre locale) et miser sur le développement des compétences
- › Prioriser le TNO, la communauté de Manawan et les municipalités directement impactées par le projet dans l'octroi des retombées économiques du projet



30

Retour sur le café-rencontre et l'atelier #1

Thème abordé lors de l'atelier #1

THÈME 4 / Communication et transparence

Préoccupations soulevées

- Assurer la transparence pour l'octroi des contrats et la génération des retombées économiques

Mesures d'atténuations proposées par le milieu

- › Exposer publiquement et régulièrement l'état des résultats financiers du projet aux citoyens de la région
- › Prévoir un accès au site pendant les travaux de manière sécuritaire et encadrée pour favoriser le sentiment d'appartenance et l'appropriation du projet
- › Communiquer efficacement l'évolution des travaux et assurer le partage de l'information à chacune des étapes de la construction



31

Retour sur le café-rencontre et l'atelier #1

Thème abordé lors du présent atelier

THÈME 5 / Milieu biologique et écosystèmes

Préoccupations soulevées

- Prévoir des améliorations pour la faune aquatique dans le projet
- Présence de milieux humides à conserver autour du lac
- Assurer la préservation des frayères
- Assurer un équilibre entre l'impact du marnage, les besoins en eau pour produire l'électricité et la préservation des habitats des poissons

Mesures d'atténuations proposées par le milieu

- › Si des compensations pour l'habitat du poisson doivent être faits, le faire dans le Lac Taureau pour des espèces spécifiques selon les besoins du milieu
- › Ajout d'une passe à poissons
- › Assurer la régulation des débits d'eau de la rivière Matawin pour assurer la préservation des plusieurs espèces de poissons pêchés sur la rivière.



32

Retour sur le café-rencontre et l'atelier #1

THÈME 6 / Sécurité des infrastructures

Thème abordé lors du présent atelier

Préoccupations soulevées

- Préoccupations quant aux risques de rupture du barrage lors de la construction et/ou de l'opération
- Enjeu de sécurité possible par l'absence de réseau cellulaire au barrage

Mesures d'atténuations proposées par le milieu

- › S'assurer que l'assurance responsabilité du promoteur couvre tous les dommages possibles durant les travaux et pendant l'exploitation de la minicentrale



33

Exercice de priorisation des préoccupations

Pendant la pause, à l'aide des autocollants, vous êtes invité.e.s à identifier les **trois (3) préoccupations** liées au projet d'Énergie Matawak qui sont les **plus importantes** à votre avis.



34

ATELIER PARTICIPATIF

Bonification des mesures
d'atténuation



35

OBJECTIF DE L'ATELIER

Recueillir les commentaires et suggestions afin de documenter avec précision les impacts appréhendés et les stratégies d'atténuation envisagées, dans le cadre de l'élaboration de l'étude d'impact environnemental.

DÉROULEMENT

En sous-groupe, vous êtes invité.es à bonifier les mesures d'atténuation et les engagements proposés jusqu'à présent par Énergie Matawak.

Échanges en sous-groupes



40 minutes

1. Moment de réflexion individuel – *5 minutes*
 - Prenez le temps de bien réfléchir et notez toutes vos idées
2. Partage à tour de rôle des mesures d'atténuation supplémentaires potentielles et échanges entre les participant.es pour les bonifier



Prochaines étapes et
mot de la fin

Prochaines étapes

Printemps-Été 2024

Inventaires environnementaux

Automne 2024

Rencontre bilan de la démarche d'information et de consultation

Automne 2024

Dépôt de l'étude d'impacts

Début 2025

Processus d'évaluation et d'autorisation du projet du MELCCFP

Conseil des Atikamekw de Manawan

Le déroulement et le nombre de rencontres à réaliser seront déterminés avec la communauté.

Pour nous joindre

Daniel Migneault

Agent de liaison et de communication

Courriel : info@matawak.ca

Téléphone : 418 275-4262

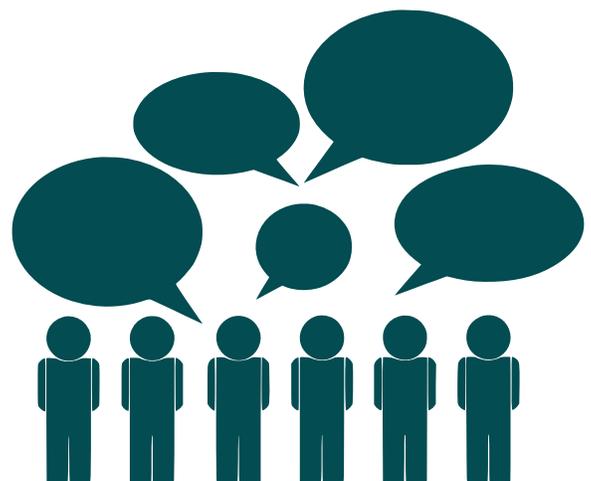
Site web matawak.ca

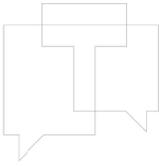
Page Facebook

www.facebook.com/energiematawak

Inscrivez-vous à notre infolettre

www.matawak.ca/infolettre





SONDAGE DE RÉTROACTION

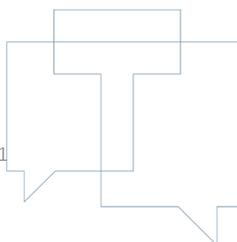


Merci de nous partager vos commentaires via le court sondage de rétroaction qui vous sera transmis par courriel.



MERCI

ANNEXE 2 – QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES



Voici une série de questions complémentaires reçues par Énergie Matawak suite à l'atelier. Daniel Migneault, agent de liaison et de communication, a par la suite communiqué par téléphone avec l'organisme pour s'enquérir si tout était conforme et l'organisme a répondu à l'affirmative.

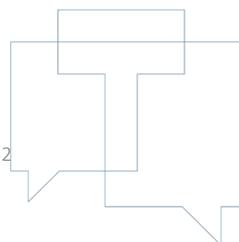
Q1 : Durant la consultation, vous avez mentionné qu'il y avait déjà de la mortalité observée sur les poissons du réservoir. Par la suite, vous avez mentionné dans l'étude d'impact qu'une réduction de la mortalité allait être observée. Je me demandais comment l'installation d'une minicentrale sans rien changer du barrage pouvait arriver à une mortalité plus faible des poissons?

- En période estivale, les biologistes estiment qu'environ 30 % des poissons meurent lorsqu'ils passent par le déversoir du barrage Matawin lorsqu'il est ouvert. L'ajout d'une minicentrale par Énergie Matawak rendra moins fréquente l'ouverture du déversoir puisque l'eau sera alors turbinée par la minicentrale.
- Une grille serait installée à l'entrée du canal d'amenée empêchant ainsi les poissons d'être aspirés vers les turbines. La grosseur des espacements de la grille sera déterminée lors des études en cours.
- Si de plus petits poissons passaient malgré tout par la grille, les biologistes estiment que leur taux de survie serait tout de même supérieur en comparaison à une chute dans le déversoir.
- En hiver, la mortalité du poisson est déjà relativement faible puisque les poissons circulaient surtout par les pertuis de fond.
- Il est difficile de déterminer avec précision si la mortalité serait plus ou moins importante qu'actuellement si des poissons passaient par la turbine, mais les biologistes considèrent que le taux de mortalité serait faible.

Q2 : Selon l'étude d'impact, un changement de PH, de température et d'oxygène pourrait être observé dans l'eau. Ce changement sera-t-il assez élevé pour y avoir des répercussions sur la faune et la flore aquatique ? Si les propriétaires du réservoir changent considérablement, il pourrait y avoir des répercussions sur la faune et la flore installée dans le réservoir.

- L'aménagement d'une minicentrale n'aurait aucun impact sur le PH, la température et l'oxygène de l'eau du réservoir Taureau.
- En ce qui concerne le bassin aval, les impacts sont jugés faibles. Il n'y aurait donc pas de répercussions significatives sur la faune et la flore aquatique.
- Quant à la gestion du réservoir, Hydro-Québec demeure l'unique gestionnaire. La société d'État continuera d'appliquer les ententes de gestion actuellement en vigueur, notamment celle qui fixe le niveau du lac Taureau. La seule différence, c'est qu'au lieu d'évacuer l'eau par les pertuis de fond ou le déversoir du barrage Matawin, l'eau sera acheminée vers la minicentrale pour y produire de l'énergie.
- Si vous parlez davantage des riverains demeurant sur les rives du réservoir Taureau, il est difficile pour nous de nous prononcer sur une question hypothétique. Comme indiqué, Hydro-Québec demeure gestionnaire du réservoir et nous répondrons présents sur nous sommes interpellés à ce sujet.

Q3 : Des préoccupations sur l'accès en VTT et motoneige ont été soulevées provenant de la première consultation. J'aimerais avoir plus de renseignements sur les répercussions et de cette préoccupation soulevée par plusieurs.



- Actuellement, le sentier de motoneige et le sentier de VTT empruntent le barrage Taureau pour passer d'une rive à l'autre. Durant les travaux, cela représente un enjeu puisque le barrage Matawin subira des travaux afin d'y aménager le canal d'amenée vers la minicentrale. Il est certain que le barrage sera inaccessible pendant une période de temps.
- Aussi, cela soulève des enjeux de sécurité de circuler à proximité d'un chantier de construction. Énergie Matawak est consciente de l'importance des véhicules hors route (motoneige et VTT) pour l'industrie touristique régionale. Nous sommes donc à la recherche de solutions pour permettre la poursuite des activités.
- L'une des solutions soulevées par les représentants des clubs de motoneigistes est la remise en service du pont Bailey situé à approximativement 6 kilomètres en aval. Des travaux seraient nécessaires puisqu'il n'est pas accessible présentement. Le pont pourrait devenir un lien permanent advenant sa réfection.
- Avant d'en arriver à cette solution, des discussions additionnelles devront avoir lieu avec les représentants des clubs de motoneigistes et de VTT de même que la Réserve faunique de la Mastigouche (SÉPAQ) avec qui nous avons tous déjà eu des discussions pour concilier les intérêts de tous.
- Pour plus de renseignements, le compte-rendu de l'atelier participatif #1 est disponible sur notre [site web](#).

